

Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Clivaz Cherryl

Cosignataires Carole Morisod

Nathalie Guinnard

Emmanuel Gollut

Signatures des cosignataires

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'un groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

### **Titre**

Gestion des déchets - déchetterie communale Satom – création d'une ressourcerie

### **Texte de l'intervention**

La déchetterie communale est située sur le site Satom. Les ménages de notre commune y accèdent par la délivrance d'une carte magnétique permettant la levée de la barrière automatique pendant les horaires d'ouverture définis. Peuvent être amenés à la déchetterie communale les matières et les objets qui ne sont pas collectés à proximité de son domicile. Par leur dépôt, leur propriété devient celle de la commune et il n'est pas possible d'en disposer ; Satom étant chargé de leur élimination.

Des objets qui sont déposés sont encore en bon état et pourraient trouver une 2<sup>ème</sup> vie et servir à d'autres utilisateurs. Au lieu d'être détruit, il pourrait de cette manière être recyclé s'ils étaient mis de côté pour être à la disposition de la population de notre commune.

Le lieu qui sert à entreposer ces objets et de les tenir à disposition est communément appelé ressourcerie. Il en existe dans plusieurs communes, par exemple Ollon.

Il convient de relever que des actions privées ou citoyennes, comme le vide grenier gratuit organisé au parking du Corbier à Collombey, vont dans ce sens. Notre commune voisine Monthey organise aussi une telle action « donner au lieu de jeter » 2 fois l'an depuis l'année passée. A signaler aussi dans le même registre la reconversion d'infrastructures en boîtes à livres ou en boîtes d'échange. Des sites internet permettent aussi de mettre en ligne les objets en état d'utilisation pouvant être donnés. Des institutions récupèrent aussi des objets mais d'une manière sélective.

Bien que des structures existent déjà, la création d'une ressourcerie sur le site de la déchetterie communale serait une offre complémentaire et supplémentaire en vue du recyclage de certains objets. Face aux défis dans le domaine de l'énergie et du climat, cette action fait sens et pourrait faire partie comme objectif à réaliser pour l'obtention du label Gold de Cité de l'Energie.

### **Conclusion**

Les signataires demandent à la Municipalité d'étudier la mise à disposition d'une ressourcerie à la déchetterie communale sur le site montheysan Satom.

Collombey-Muraz, le 19 août 2022

1<sup>er</sup> signataire :